

C7

Lettre d'Information

aux maires et élus de l'agglomération

Ensemble transformons l'auxerrois !

Août 2023

ÉDITO



Comme vous le savez, depuis les élections municipales et communautaires de 2020, nous sommes tous mobilisés autour de la construction du PLUiHM. Ce document structurant pour notre territoire va cadrer son développement pour les 20 prochaines années.

C'est pourquoi, depuis le départ nous considérons que chacun des 600 élus communaux et communautaires doit s'investir pour représenter l'intérêt général des 70 000 habitants de l'agglomération. Ce document est cadré par le SCoT*, le SRADDET**, la loi SRU et la loi climat et résilience, donc complexe à réaliser. Ces éléments d'enjeux nous ont motivés à faire la tournée de toutes les communes pour que chacun puisse expliquer ses particularités et ses projets. Les services et les bureaux d'études ont complétés ces visites par des questionnaires et des propositions cartographiées des communes.

Maintenant, nous entrons dans la construction du document. **Nous envisageons de terminer le diagnostic pour fin 2023, le PADD pour l'été 2024 et l'ensemble du document pour l'été 2025.**

Il est donc important que toute personne souhaitant s'exprimer le fasse par écrit. Dans ce sens, des cahiers de consultation sont ouverts dans toutes les mairies, les agriculteurs sont rencontrés par la chambre d'agriculture et le cabinet Palabréo va organiser une consultation grand public, papier, numérique et sous forme de réunions.

Cette lettre d'information doit vous aider à penser le futur de notre territoire et nous comptons sur l'investissement de chacun.

Christophe BONNEFOND
Vice Président de la CAA

*SCoT: Schéma de Cohérence Territorial

**SRADDET: Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

RETOUR SUR LE TRAVAIL PRELIMINAIRE

Ce début d'année a été marqué par la collecte des données et éléments nécessaire à l'élaboration du PLUiHM.

Le bureau d'étude Atopia (lot général) a pu rencontrer l'ensemble des communes en rendez-vous individuel et échanger sur les particularités et les projets de chaque commune.

Le bureau d'étude Espacité (lot habitat) a pu faire le même travail sur la thématique habitat.

La chambre d'agriculture a quant à elle pu échanger avec 85 agriculteurs représentant environ 1/3 des exploitations du territoire pour parler de leurs métiers, leurs besoins, leurs projets. Compte tenu de la saisonnalité et des particularités de ces métiers, d'autres rencontres seront programmées à l'automne.

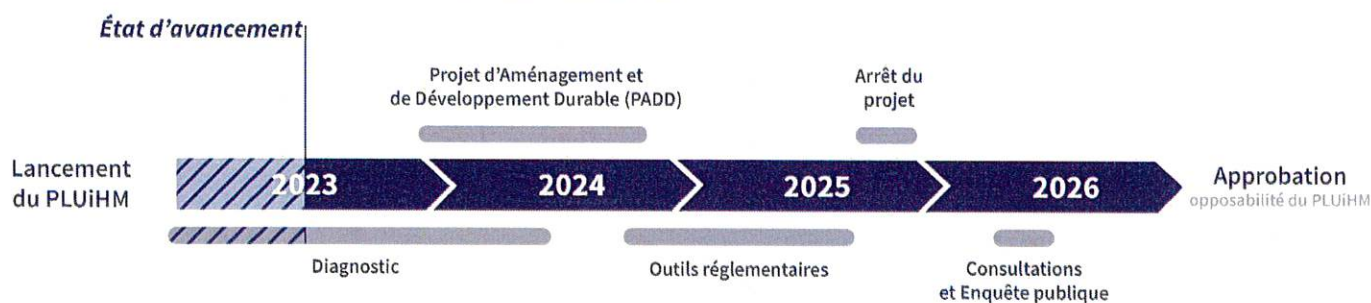
L'ensemble de ces échanges, très positifs, ont permis aux bureaux d'études de mieux connaître le territoire et de relever les points communs et différences entre les communes de l'agglomération.

L'analyse de l'ensemble de ces éléments fera l'objet d'un retour à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a envoyé plus de 150 courriers aux principaux acteurs du territoire (institutions, associatifs, entreprises) afin de les informer de la démarche PLUiHM. Cette première prise de contact a permis de récolter des données supplémentaires et d'initier un dialogue qui se poursuivra dans les mois à venir.



PROGRAMME D'ACTION POUR LA FIN 2023



Le travail de collecte de données et d'élaboration du diagnostic va se poursuivre et s'amplifier à partir de septembre. Au programme :

1 Implication directe des habitants au travers d'une enquête en ligne complétée d'une enquête sur le terrain, organisée par le bureau d'étude Palabreo.

- ⇒ Une enquête en ligne du 4 au 22 septembre, enquête relayée auprès des habitants, notamment par un courrier nominatif envoyé à plus de 7 000 habitants tirés au sort sur le territoire et auprès des associations locales,
- ⇒ Une enquête sur le terrain du 13 au 16 septembre, deux enquêteurs de Palabreo vont aller à la rencontre des habitants (voir le programme ci-contre)
- ⇒ Deux réunions / ateliers publics prévus les 18 octobre et 13 décembre

À RELAYER

- L'enquête terrain du 4 au 22 septembre

Présence Palabreo :

- Le 13/09 après-midi à Vincelles et Champs-sur-Yonne,
- Le 14/09 après-midi à Chevannes et Charbuy,
- Le 15/09 matin au marché de l'Arquebuse à Auxerre
- Le 16/09 matin à Monéteau, Venoy et après-midi à Auxerre 800 ans

- Réunion / atelier publics les 18 octobre et 13 décembre

2 Une implication plus forte des acteurs du territoire par l'organisation d'une enquête mobilité sur les déplacements domicile / travail

- ⇒ Organisé en ligne du 11 au 22 septembre,
- ⇒ Un courrier / courriel sera envoyé à plus de 1 000 destinataires (institutionnels, entreprises)

3 Une intensification des échanges par l'organisation d'ateliers et de réunions devant permettre de débattre concrètement sur les enjeux du territoire

- ⇒ L'organisation d'un **Carrefour PLUiHM** auquel vous êtes conviés et qui vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les bureaux d'études et les institutions impliquées dans la démarche,
- ⇒ L'organisation d'**ateliers thématiques** permettant aux bureaux d'étude de rencontrer et d'échanger autour de différents thèmes. Des communes seront sollicitées afin d'accueillir ces ateliers.

À NOTER

Carrefour PLUiHM Le 25 septembre à Venoy salle Joinchère de 16h à 20h.

3 élus maximum par commune



PROGRAMME D' ACTIONS À VENIR POUR 2024

2024 marquera une plus forte implication des élus du territoire. Le 1^{er} semestre sera en effet marqué par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Document pivot du PLUiHM, il fixera les grandes orientations de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Pour Mémoire, lors des ateliers préparatoires à la définition du PLUiHM menés sur l'année 2021, vous avez décliné les grandes lignes directrices du projet de territoires afin de préciser les enjeux du PLUiHM.

Vous pouvez en retrouver le détail dans la délibération d'élaboration du PLUiHM.

1. L'auxerrois, un territoire attractif

2. L'auxerrois, un territoire libéré de ses contraintes

3. L'auxerrois, un territoire ouvert sur demain

4. L'auxerrois, la fierté d'un territoire

Enjeux spécifiques à l'Habitat

Enjeux spécifiques à la Mobilité

L'ensemble de ces éléments devra se retrouver dans le PADD.

L'objectif sera également de travailler, dès le 2^{ème} semestre 2024, sur les outils réglementaires qui permettront de traduire et de mettre en actions les objectifs du PADD. Ce travail portera en particulier sur la formulation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) Habitat et Mobilités puis sur les règlements écrit et graphique.

OAP et POA

Spatialiser et Planifier les objectifs du PADD

Règlements écrits et graphiques

Fixer les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol permettant d'atteindre les objectifs du PADD

UNE PRESENCE EN LIGNE

Parallèlement à ces actions et rencontres, vous pouvez retrouver les éléments de la procédure d'élaboration ainsi que les réponses à vos questions sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois *

<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Urbanisme/PLU/PLUiHM-Plan-Local-d-Urbanisme-intercommunal-Habitat-Mobilite>

**Le site internet s'enrichira au fur et à mesure de l'élaboration du PLUiHM*

N'hésitez pas à vous y référer, à les relayer et à nous proposer des thématiques ou rubriques à ajouter.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilité

UN REFERENT A L'AGGLOMERATION

Le service Planification urbaine est à votre écoute. Vous pouvez le joindre à l'adresse mail suivante :

planification.urbaine@auxerre.com.

Merci de bien préciser le nom de votre commune dans l'objet de votre message.

DES ELUS REFERENTS SUR LE TERRITOIRE



Comité de suivi - groupes communaux

